

Arcachon, le 4 décembre 2024

Provisseure
H.BRUANT

Provisseure-adjointe
V. KERVELLA

Affaire suivie par Lionel Bourras / Elodie Sancesario

Objet : **Organisation des mini-stages**

Dans le cadre de la préparation à l'orientation des élèves, des stages d'aide à l'orientation sont organisés **du 13 janvier au 18 avril 2025**, dans l'établissement selon les modalités suivantes :

Formations en hôtellerie :

- *Cuisine (CAP Cuisine et Bac Pro. Cuisine)*
- *Services en Hôtellerie (CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant et Bac. pro. Commercialisation et Services en Restaurant)*

Accueil des élèves par groupe pour une journée. Les élèves participeront à une séance de travaux pratiques pour découvrir le champ professionnel.

Autres formations :

- *Bac. Pro. Métiers du Commerce et de la Vente (option A : animation et gestion de l'espace commercial ou option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale).*
- *Bac. Pro. Accompagnement Soins Services aux Personnes (ASSP),*
- *Bac. Pro. Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés (MELEC),*
- *Bac. Pro. Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA).*

Accueil des élèves par groupe sur une demi-journée. Prise en charge par des enseignants de la spécialité.

Modalités d'inscriptions :

Pour inscrire des élèves, vous devez compléter le tableau ci-joint, et nous le faire parvenir au fil de l'eau par e-mail à l'adresse suivante, **avant le 31 janvier 2025** :

secretariat.0332194f@ac-bordeaux.fr

N'oubliez pas de nous indiquer les impossibilités de vos élèves (brevets blancs, sorties scolaires...).

À réception, nous vous enverrons par e-mail une convention de mini-stage par élève. Elle devra nous être retournée complétée et signée avant la date du mini-stage, uniquement sur le mail indiqué plus haut.

Le jour du mini-stage, Les stagiaires doivent se présenter à l'accueil du lycée, où ils seront dirigés vers le lieu de stage.

Le déjeuner :

Le déjeuner au self de notre lycée est obligatoire pour les formations du pôle hôtelier (contrainte d'horaires, pas de possibilités de déjeuner à l'extérieur dans le temps imparti).

- prix du ticket repas : 4,20 €

Tenue :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée (**les survêtements de sports, baskets et les vêtements à effets déchirés sont interdits**).

De plus, pour les formations du pôle hôtelier, la tenue vestimentaire suivante est obligatoire : un pantalon de ville, un haut sobre (tee-shirt uni, chemise unie) et des chaussures de ville, avec semelles antidérapantes si possible. Les bijoux ne sont pas autorisés et les cheveux longs doivent être attachés.

Pour la formation MELEC, sont attendus des vêtements en coton peu salissants (bleu marine, noir), cela peut-être un jeans et un tee-shirt.



**Vendredi 11 avril 2025
de 14h00 à 18h00**

La Provisseure-adjointe,

V. KERVELLA

